

Bilan à mi-mandat

1 jours 7,00 heures

Programme de formation

Public visé

L'ensemble des élu.e.s

Points forts

Analyser les actions passées et actuelles (fond et forme) pour dessiner la trajectoire des projets à venir et les prioriser.

Pré-requis

Pas de prérequis

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation l'élue sera en capacité de :

- Comprendre une méthodologie pour formaliser le bilan, modéliser les réussites et les valoriser auprès des parties prenantes
- Situer les engagements de campagne en les confrontant à la réalité
- Identifier les projets porteurs sur lesquels baser l'action à venir
- Appréhender les méthodes pour alimenter la dynamique collective de l'équipe municipale (gouvernance interne et remobilisation) et de la population (participation citoyenne)

Description / Contenu

1. Echauffement / mise en mouvement avec un bilan personnel : expression individuelle pour a.
 - a. Rappeler vos missions et actions réalisées par rapport au programme électoral
 - b. Vous situer personnellement : équilibre pro/perso, attentes/réalités, intérêt
2. Evaluation rétrospective (1ère mi-temps) : à partir de cas concrets préalablement fournis par les participants volontaires
 - a. Atelier A : objectifs de la feuille route et réalisations concrètes / cohérence et écarts (contexte, freins/leviers...)
 - b. Atelier B : relations et gouvernance / limites et atouts (élus, agents, habitants, partenaires)QUESTIONS (quizz interactif + échanges)
3. Vision prospective, à partir d'une étude de cas fournie préalablement par les stagiaires volontaires
 - a. Quel chemin à parcourir ? Méthodologie d'analyse de faisabilité (capacités financières, humaines, calendaires...) et de priorisation
 - b. Brainstorming : i. Atelier C : remobilisation d'une dynamique collective (entre élus et avec les services) ii. Atelier D : participation citoyenne : pourquoi, pour quoi, comment iii. Atelier E : communication : valoriser l'action et anticiper/gérer les attaquesQUESTIONS (quizz interactif + échanges)

Informations sur l'admission

Selon le type de formation :

Pour les formations sur calendrier vous pouvez vous inscrire en vous connectant au site en remplissant le bulletin d'inscription. Inscription possible jusqu'à 7 jours avant la formation (sauf inscription [DlFe](#) : inscription au plus tard 11 jours avant la date de la formation)

Pour organiser la formation sur votre territoire contactez-nous directement.

Vous pouvez retrouver les tarifs et les modalités de prise en charge de nos formations sur le site. [Nos tarifs de formation - Aric](#)

Contact : par téléphone au 02 99 41 50 07 par mail à info@aric.asso.fr ou par courrier à ARIC 13 Place des Marelles - BP 27305 35573 CHANTEPIE CEDEX.

info@aric.asso.fr ou par courrier à ARIC 13 Place des Marelles - BP 27305 35573 CHANTEPIE CEDEX

ARIC 13 place des Marelles BP27305, 35573 CHANTEPIE Cedex FRANCE Tél. 02 99 41 50 07

E-mail : info@aric.asso.fr - site internet : <https://www.aric.asso.fr/> SIRET : 77775059700042

Agrément du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales pour la formation des élus locaux
Déclaration d'activité formation 53351107935 enregistrée auprès du préfet Bretagne ce numéro ne vaut pas agrément de l'État





Modalités pédagogiques

Approche ludique et décalée, avec un abaque de Régnier, un quizz interactif en « fil rouge » pour introduire/rappeler des notions théoriques avant/après les séquences

Méthode participative avec des temps de questionnement et du travail en sous-groupe pour mobiliser l'intelligence collective

Mise en situation autour de cas concrets

Apports théoriques avec projection de graphiques et schémas ré-exploitable (SWOT)

Moyens et supports pédagogiques

Un livret de formation sera fourni à chaque participant, il contient le déroulé de la formation avec la progression de la journée, les différentes séquences et contenus pédagogiques ainsi que les ressources (bibliographie, sitographie...).

Modalités d'évaluation et de suivi

Des bilans collectifs sont effectués lors de la formation afin de mesurer les écarts potentiels entre les objectifs de départ et le déroulement effectif de la formation ainsi que l'acquisition et le transfert de connaissances. Ces bilans se matérialisent sous forme de tours de table de questions aux participants. A l'issue de la formation, des questionnaires d'évaluation sont distribués aux participants et au formateur. Ils sont complétés sur place. Un questionnaire à froid est envoyé quelques mois après la formation. Ces évaluations permettent de recueillir, à court et moyen terme, des données quantitatives et qualitatives sur la réalisation de la formation, l'atteinte des objectifs et les futurs besoins en formation. Elles sont traitées par l'ARIC.

Informations sur l'accessibilité

Afin d'organiser votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la formation seront adaptés à vos besoins, vous pouvez contacter la référente handicap par mail ou par téléphone : a.gavory@aric.asso.fr 02 99 41 50 07

Les salles dans lesquelles se déroulent les formations satisfont aux critères de certification d'établissements recevant du public. L'ARIC vérifie leur adéquation avec le déroulement pédagogique de la formation, le nombre de participants et leur situation géographique.

Chaque session est encadrée par un formateur ou une formatrice qui est garant de la bonne tenue de la formation (horaires, présence des participants, transmission des savoirs). Le nombre de participants est compris entre 10 et 20 personnes par session.

Profil du formateur

Marie LARDEUX, directrice générale de commune nouvelle puis directrice adjointe d'une intercommunalité ; enseignante vacataire en droit administratif, formatrice occasionnelle CNFPT (ressources humaines et actualités des communes rurales)

Claude GAUTIER, chef d'entreprise dans le monde de l'agriculture, administrateur dans différentes coopératives agricoles, élu, ex-maire de commune nouvelle, vice-président d'intercommunalité et conseiller départemental, récemment titulaire d'un CS médiation.